



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE FRESNES EN WOEVRE

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE FRESNES EN WOËVRE

Information aux usagers du jeudi 07 mai 2020

✓ Jours et horaires d'ouverture

La déchetterie de Fresnes en Woëvre est ouverte exclusivement aux professionnels, sur rendez-vous programmés, les :

- Mercredi 13 mai 2020, de 8h à 12h
- Vendredi 15 mai 2020, de 8h à 12h

La déchetterie de Fresnes en Woëvre est ouverte aux particuliers et aux professionnels, sur rendez-vous programmés, à compter du lundi 18 mai 2020 :

- Lundi 18 mai, de 13h30 à 17h30
- Mercredi 20 mai, de 13h30 à 17h30
- Lundi 25 mai, de 13h30 à 17h30
- Mercredi 27 mai, de 13h30 à 17h30
- Mercredi 3 juin, de 13h30 à 17h30
- **Samedi 6 juin, de 8h à 12h**
- **A partir du lundi 08 juin, toujours sur rendez-vous programmés :**
 - Tous les lundis de 13h30 à 17h30
 - Tous les mercredis de 13h30 à 17h30
 - Tous les samedis de 8h à 12h

✓ Modalités de prise de rendez-vous

- **Uniquement par téléphone** : du lundi au vendredi, les matins de 8h30 à 12h00, au 03 29 87 31 29.
Aucun appel ne sera pris en considération en dehors de ces plages horaires.
- **Renseignements demandés** : nom et prénom, adresse, téléphone, plaque d'immatriculation (adresse mail pour diffusion d'informations de la Codecom)
- **Pour l'ouverture aux professionnels des mercredi 13 et vendredi 15 mai** : prise de rendez-vous à partir du lundi 11 mai matin
- **Pour l'ouverture aux professionnels et particuliers à partir du 18 mai** : prise de rendez-vous à partir du mercredi 13 mai matin. Les demandes de rendez-vous avant le mercredi 13 mai ne seront pas prises en compte. Il est inutile d'appeler avant cette date.

✓ Déchets acceptés

- Tout – venant ; bois ; gravats ; ferraille ; déchets verts ; cartons ; déchets d'équipements électriques et électroniques ; déchets ménagers spéciaux.
- Les déchets « éco-mobilier » et « textile » ne peuvent être repris et seront refusés.

✓ Règlement de fonctionnement

- Un gardien sera présent au niveau du portail d'entrée, afin de filtrer les flux. Les usagers rentreront par 2 véhicules, au maximum, simultanément.
- Un second gardien sera présent à l'intérieur de la déchetterie.
- Les gardiens ne manipuleront pas les déchets apportés et n'aideront pas les usagers au déchargement.
- L'utilisateur qui ne respecte pas l'horaire de son rendez-vous se verra refuser l'accès.
- L'utilisateur est dans l'obligation de respecter les gestes barrières et la distanciation physique entre usagers et avec les agents sur place.
- Le port d'un masque est obligatoire au sein de la déchetterie.
- La Communauté de Communes se réserve le droit d'interdire la déchetterie à toute personne dont le comportement sera jugé irrespectueux et incivique, et en cas de non-respect des gestes barrières.
- La Communauté de Communes se réserve également le droit de suspendre ou modifier l'ouverture de la déchetterie en cas de débordement de capacité de stockage des déchets ou en cas de ralentissement des cadencements des reprises des déchets.

RAPPEL : Il est interdit à quiconque sans y être autorisé de déposer, abandonner ou jeter, sur le domaine public à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, des ordures, immondices, détritiques quelle qu'en soit la nature, résidus quelconques, produits de balayage, gravats, matériels usagers et ustensiles de ménage. Il est interdit de déposer des objets de quelque nature qu'ils soient à côté ou au pied des bacs roulants, des conteneurs d'apport volontaire et aux abords de la déchetterie. Conformément au code de l'environnement (article L541-46), toute personne responsable devra répondre de ses actes (mise en demeure, sanctions pénales et financières).

Nous vous remercions pas avance de votre compréhension et faisons appel au bon sens de tout à chacun afin que cette réouverture se passe dans les meilleures conditions possibles.

*Fait à Fresnes en Woëvre,
Le 07 mai 2020.*